

Séance du jeudi 06 juillet 2023

Date de la convocation: 29/06/2023

Membres en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

Présents : 10

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Aurore LEFEBVRE, Simone SALAT, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Votants : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Représentés : Patrick EVEILLARD par Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Antoine GENGE par Maryline MONTEILLET, Serge POTEL par Alain PEYROU

Secrétaire de séance :

Annelise MICHEL-GAGNAIRE

DE_2023_42 - Objet : Démissions des conseillers municipaux délégués -

Mme le Maire a été informée des démissions des deux conseillers municipaux délégués :

- le 02 juillet 2023, Mme Aurore LEFEBVRE a informé Mme le Maire de sa volonté de démissionner de son poste de conseillère déléguée,
 - le 05 juillet 2023, M. Patrick EVEILLARD a informé Mme le Maire de sa volonté de démissionner de son poste de conseiller délégué.
- Cependant tous les deux souhaitent conserver leur fonction de conseiller municipal.

Mme le Maire informe que suite aux démissions :

- M. Patrick EVEILLARD ne percevra plus ses indemnités de conseiller délégué à compter du 05 juillet 2023,
- Mme Aurore LEFEBVRE ne percevra plus ses indemnités de conseillère déléguée à compter du 02 juillet 2023.

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de réorganiser l'ensemble des commissions lors du prochain conseil municipal et de prévoir également la réattribution des indemnités de fonction des conseillers délégués comme le prévoyait la délibération DE_2020_22 du 01 juin 2020.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Lacapelle-Viescamp, le 05 juillet 2023

Le Maire,

Maryline MONTEILLET

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2023 015-211500889-20230706-DE_2023_42-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 07/07/2023 et publié ou notifié le 07/07/2023
--